

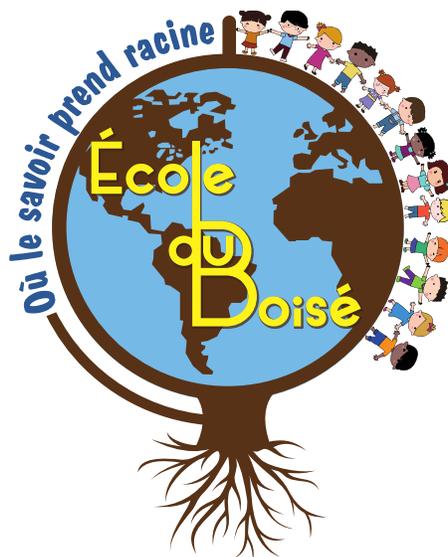


À CONSERVER

DOCUMENT D'INFORMATION AUX PARENTS

Année scolaire 2023-2024

RENTÉE SCOLAIRE : MARDI 29 AOUT 2023



5800, rue Rodrigue
Terrebonne J7M 1Y6

(450) 492-3617
duboise@cssda.gouv.qc.ca



Message de la direction

Chers parents,

Nous vous invitons à bien lire le présent document et le conserver.

Afin de planifier la rentrée scolaire de votre enfant, nous vous remettons ce document qui apportera les informations nécessaires à votre planification familiale.

Votre présence, votre participation et votre implication dans le cheminement scolaire de votre enfant demeurent le meilleur gage de réussite que vous pourrez lui offrir dans tout son parcours scolaire, et ce, dès le préscolaire.

C'est en travaillant en équipe avec vous que nous lui assurerons la meilleure des réussites en mettant en œuvre les trois principales missions de l'école qui sont : **instruire, socialiser et qualifier**.

En terminant, nous tenons à vous souhaiter de passer d'excellentes vacances et de bons moments avec les êtres précieux!

Nathalie Paquin

Directrice

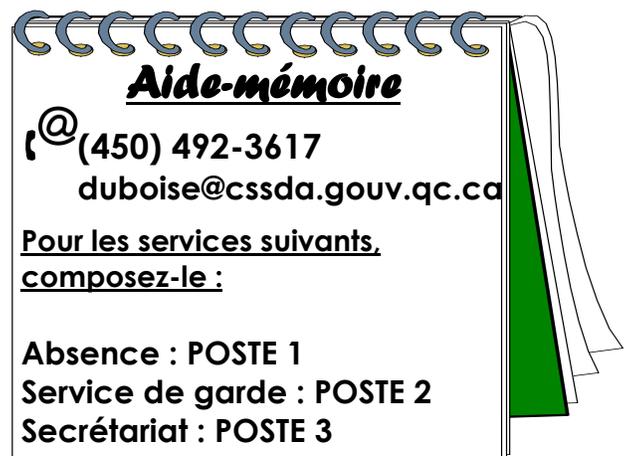
Audrey Lépine

Directrice adjointe

Il est important de conserver ce document tout au long de l'année

Cette brochure contient les renseignements suivants:

- La rentrée scolaire
- L'horaire de l'école et du secrétariat
- Dates importantes
- Les absences
- Le service de garde
- Le transport scolaire
- La sécurité





LA RENTRÉE SCOLAIRE 2023-2024

THÈME : *information à venir dans la semaine du 14 août*

Pour les élèves du préscolaire (IMPORTANT)

Les enfants du préscolaire sont attendus selon l'horaire prévu sur le document de la rentrée progressive pour les maternelles 4 et 5 ans.

Pour les élèves de la 1^{re} à la 6^e année

Les élèves sont attendus sur la cour d'école pour 8 h 05. Le personnel sera sur place pour préciser l'endroit du rassemblement (cour arrière).

RENCONTRE DES PARENTS — SOIRÉE SANS ENFANT

Veillez apporter les effets scolaires lors de cette rencontre.

Les parents du préscolaire 4 ans et 5 ans :

Vous êtes attendus le 24 août de 18h15 à 19h25 pour la première rencontre avec l'enseignant(e) de votre enfant.

Les parents des élèves de 1^{er}-2^e et 3^e année :

Vous êtes attendus le 24 août de 19h30 à 20h25 pour la première rencontre avec l'enseignant(e) de votre enfant.

Les parents des élèves de 4^e-5^e et 6^e année : Vous êtes attendus le 24 août de 20h30 à 21h30 pour la première rencontre avec l'enseignant(e) de votre enfant.



Des listes de classe seront affichées dans l'entrée de l'école.

L'entrée principale se trouve à la porte #1 (administration).



L'HORAIRE RÉGULIER DE L'ÉCOLE POUR 2023-2024

☞ **SECRETARIAT** ☞
7 h 45 à 11 h 45 et 12 h 45 à 15 h 45



☞ HORAIRE DE L'ÉCOLE ☞

PRÉSCOLAIRE

AM : 8 h 05 à 11 h 30

Diner : 11 h 30 à 12 h 50

PM : 12 h 50 à 14 h 15

Départ autobus : 14 h 20

PRIMAIRE

Accueil : 8 h 05 à 8 h 15

AM : 8 h 15 à 11 h 35

Diner : 11 h 40 à 12 h 55

Accueil : 12 h 55 à 13 h 00

PM : 13 h 00 à 15 h 20

Départ autobus : 15 h 30

Les portes identifiées pour les niveaux des élèves sont les suivantes :

- ↪ **Préscolaire** : Porte numéro 3 (côté de l'école) et 8 (avant de l'école)
- ↪ **1^{re} et 3^e année** : Porte numéro 13 (cour d'école)
- ↪ **2^e et 4^e année** : Porte numéro 9 (cour d'école)
- ↪ **5^e et 6^e année** : Porte numéro 5 (avant de l'école)

**Tous les élèves doivent entrer par leur porte respective
dès 8 h 05 et dès 12 h 55**

Une surveillance sur la cour de l'école est assurée dès **8h05**. Tout élève arrivant à l'école avant 8 h 05 ne peut se rendre sur la cour de l'école à moins d'être inscrit au service de garde pour la période du matin.

Nous comptons sur votre collaboration à cet égard afin d'assurer la sécurité.



DATES IMPORTANTES

- ↪ **Journées pédagogiques** : Voir le calendrier scolaire 2023-2024
- ↪ **Rencontres de parents** : Voir page 3 ou sur le calendrier scolaire
- ↪ **Photos scolaires** : 26 et 27 septembre 2023.
- ↪ **Assemblée générale du conseil d'établissement et 1^{re} rencontre** :
Mercredi 20 septembre de 19h00 à 21h00
*Les dates des rencontres seront acheminées, suite, à la consultation
des membres élus. *



LES ABSENCES

Lorsque votre enfant doit s'absenter de l'école, **il est de votre devoir de téléphoner au secrétariat** pour motiver son absence le plus tôt possible.

Une boîte vocale des absences est en service en tout temps. Nous vous rappelons qu'il est important de signaler l'absence ou le retard de votre enfant au secrétariat, en composant le **450-492-3617, poste 1**. Les messages laissés aux enseignants(es) ne parviennent pas toujours au secrétariat (suppléants, période libre le matin, etc.). Afin d'assurer la sécurité des élèves, il est primordial que la gestion des absences soit faite de manière rapide et efficace et votre aide à cet effet est plus que précieuse.

Vous devez indiquer le nom de l'enfant, son groupe ainsi que la raison et la durée de son absence.

Absence d'un enfant pour vacances :

Le titulaire de classe n'est pas tenu de fournir du travail scolaire (travaux à compléter, examens, etc.) couvrant la période d'absence de l'enfant. Au retour à l'école, le titulaire n'est pas tenu de fournir un service de récupération sur les notions enseignées durant son absence.

En conséquence, les parents assument l'entière responsabilité de la décision de retirer temporairement leur enfant de l'école.



LE SERVICE DE GARDE – PORTE NO 6

Le service de garde sera disponible dès la première semaine d'école pour le primaire.

Si vous désirez y inscrire votre enfant ou pour des informations, vous devez contacter la technicienne du service de garde au 450-492-3617, option 2.

Un journal d'information vous sera envoyé par courriel environ 4 fois par année.

Le service de diner

Le service de surveillance des diners sera disponible dès la première journée d'école. Il n'y a pas de service de cafétéria à l'école ni micro-ondes. Prévoir un **lunch froid** ou un **thermos**.

Comme il n'y a pas de réfrigérateur, prévoir également un élément glacé de type « Ice Pack » ou boîte de jus congelée dans la boîte à lunch de votre enfant.

Vous devez inscrire le nom de votre enfant et son groupe.

IMPORTANT : **Votre enfant doit partir de la maison avec son lunch le matin.**

Si, par mégarde, le lunch est oublié à la maison, **vous devez le déposer au bureau du service de garde, porte 6 avant 9h30.** Le lunch sera remis à l'enfant à l'heure du diner.

LE TRANSPORT SCOLAIRE

Les coordonnées de transport de votre enfant sont disponibles sur le site du Centre de services scolaire des Affluents sous la rubrique *Transport scolaire*. Vous pouvez y accéder en cliquant sur le lien suivant :



<https://transportinfo.csaffluents.qc.ca/>

Les coordonnées de transport pour la prochaine rentrée scolaire seront disponibles à compter du lundi 21 août 2023.

Pour accéder au dossier de votre enfant, vous aurez besoin d'inscrire son numéro de fiche et le code postal de votre résidence. Le numéro de fiche est une suite de 7 chiffres qui se trouve, entre autres, sur le bulletin, la facture du service de garde ou de l'école. Si vous éprouvez des difficultés, si vous n'avez pas accès à une connexion Internet ou pour toute autre question concernant le transport, vous pouvez communiquer avec le service du transport scolaire au **450 492-9400, poste 6700.**



LA SÉCURITÉ

Arrivée des élèves à l'école

Au préscolaire :

AM: 8 h 05 PM: 12 h 50

Au primaire :

AM: 8 h 05 PM: 12 h 55

Accès à la cour d'école

L'accès à la cour et au parc-école est réservé uniquement aux élèves de l'école durant les périodes de récréation et aux élèves inscrits au service de garde pour la période du diner.

Afin d'assurer la sécurité, nous demandons aux parents d'attendre leur(s) enfant(s) devant la porte numéro 6 (service de garde) et de ne pas entrer dans la cour d'école.

Voies de circulation :

Débarcadère « giratoire » utilisation pour le service de garde

Les parents utilisateurs du service de garde doivent utiliser le débarcadère « giratoire » qui est situé à côté du débarcadère des autobus.

Dès 8 h 05, vous pouvez utiliser ce débarcadère pour laisser votre enfant afin qu'il puisse se diriger dans la cour pour l'entrée des élèves.

**IL S'AGIT D'UN STATIONNEMENT DE COURTE DURÉE (5 minutes MAX)
Nous voulons garder cette zone fluide, sécuritaire et efficace!**

Au plaisir de vous revoir!

Le personnel de l'école du Boisé et
La direction, Nathalie Paquin et Audrey Lépine

